



Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°09

REUNION DU MERCREDI 24 JANVIER 2024

Présents : MM. Michel ESCHYLLE, Rosan ROYAN (Comité Directeur), Thierry LAVOL, Lucien SIBA, Hugues DEFREL (C.R.A), MASSEAUX Frédéric, Paul MERT,

Excusés : MM. Karil POLYGONE, Ruddy CELINI

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2023/2024

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
COUPE INTER DOM « CHALLENGE MARCELIN RILOS »	1	1	Jeudi 09 mai 2024 15h

27344065 – WAYWOUYWEAR FC / GUYANE FC PARIS du 12/12/2023

Appel de WAYWOUYWEAR FC.

La Commission prend connaissance du retour de la Commission Régionale d'Appel Charge des Affaires Courantes qui confirme la décision en première instance de disqualifier le club de WAYWOUYWEAR FC. GUYANE FC est qualifié pour les 1/8e de finale.

27679837 - REUNIONNAIS SENART / KINGDOM SPORTS

Courriel de REUNIONNAIS SENART.

La rencontre aura lieu le mercredi 07/02 à 20h45 au STADE DE LA BASE DE LOISIRS N°1 à DRAVEIL.

27679835 – STAIN ES / VILLEPINTE FLAMBOYANT

Demande de VILLEPINTE FLAMBOYANT pour jouer le 24/01/2024. Accord du club adverse.

Accord de la Commission.

27679838 – PARIS EST SOLITAIRE / VITRY CA du 17/01/2024

La Commission,

Après lecture des pièces versées au dossier (feuille de match, courriel de PARIS EST SOLITAIRE, courriel de VITRY CA),

Après lecture de l'article 4 du Règlement de la Coupe,

Considérant que PARIS EST SOLITAIRE a effectué une demande le 19/12/2023 pour avancer la rencontre au 17/01/2024, que cette demande a été acceptée par le CA VITRY et homologuée par la L.P.I.F.F.,

Considérant que l'arbitre officiel a constaté à son arrivée que le terrain n'était pas disponible,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité du club de PARIS EST SOLITAIRE qui n'a pas mis en œuvre tous les moyens permettant la tenue de cette rencontre,

Par ces motifs,

. donne match perdu pour erreur administrative à PARIS EST SOLITAIRE, VITRY CA est qualifié pour la suite de la compétition.

La Commission rappelle le tirage des 1/8eme de finale à jouer avant le mercredi 7 février 2023 à 20h00 (date butoir) :

27679832 - VILLEPARIS / OUTRE MER ASC

27679833 - VILLEPINTE FC / AMICALE DOM TOM RATP

27679834 - AMICALE ANTILLAIS 93 / REUNIONNAIS VAL D'ORGE

27679835 - STAINS ES / VILLEPINTE FLAMBOYANT

27679836 - STE GENEVIEVE ASL / CHATELET AS FC

27679837 - REUNIONNAIS SENART / KINGDOM SPORTS

27679838 - PARIS EST SOLITAIRE / VITRY CA

27679839 - GUYANE FC / VILLEMOMBLE SP.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date butoir en transmettant leur accord écrit à la Commission.

Les rencontres seront disputées sur le terrain du club premier nommé.

Un arbitre sera désigné à la charge des 2 clubs.

Rappel – Calendrier :

- 1/8^{èmes} de finale : mercredi 07 février 2024 (date butoir)
- Tirage des 1/4 et 1/2 finale : **jeudi 22 février 2024**
- ¼ DE FINALE LE 13 MARS 2024 Date butoir

- 1/2 finales : SAMEDI 20 AVRIL 2024
- Finale : jeudi 9 mai 2024 (ascension)